



Résumé Plan d'action 2018-2023

Ce plan d'action réunit le contenu de l'ensemble des interventions de dialogue menées par la Table des partenaires depuis mai 2016.

MISSION ADOPTÉE EN AGE, MAI 2017

Mobiliser des acteurs du développement social autour d'une vision et d'actions qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, à la réduction des inégalités sociales et à la participation citoyenne dans une perspective de développement durable.

LES MANDATS ADOPTÉS EN AGE, MAI 2017

- Veiller et analyser les enjeux sociaux, les programmes et politiques pour en assurer le transfert auprès des acteurs afin de susciter la réflexion et l'engagement dans la mise en place d'interventions solidaires, complémentaires et arrimées
- Réunir des acteurs du développement social pour permettre l'échange, l'établissement de liens et une plus grande cohésion entre les acteurs du développement social
- Soutenir les actions portées par les acteurs régionaux et locaux par la production d'outils ou par la diffusion d'information
- Promouvoir le développement social, les bons coups et les bonnes pratiques des acteurs du DS auprès des décideurs nationaux, régionaux et locaux, ainsi qu'auprès des autres dimensions du développement durable afin qu'ils appuient et collaborent à nos interventions
- Accompagner les CLDS et soutenir leurs pratiques de concertation

ORIENTATION 1 : EN 2023, LES ACTEURS DU DS ONT ADHÉRÉ À UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DU DS PROPRE À LANAUDIÈRE.

S'entendre sur une définition commune du développement social qui intègre les valeurs s'y rattachant :

- Définition du DS
- Chartes des valeurs
- Politique de membership

Fournir des outils de promotion sur le développement social :

- Refonte du site internet
- Document descriptif
- Capsules vidéo
- Animation de la page facebook et dans les médias
- Formation d'ambassadeurs
- Conférences

ORIENTATION 3 : EN 2023, LES ACTEURS DES TERRITOIRES DES 6 MRC SE SONT DOTÉS DE PLANS D'ACTION EN DS OU DE POLITIQUES EN DS, SOUTENUS FINANCIÈREMENT ET RECONNUS FORMELLEMENT PAR LES PARTIES PRENANTES LOCALES ET RÉGIONALES.

Maintenir une veille sur les programmes, plans d'action, et financements pouvant soutenir les plans d'action, projets et initiatives des acteurs locaux :

- Recensement des ressources
- Arrimage de fonds
- Promotion de l'approche intégrée et des politiques de DS
- Accompagnement des MRC et CLDS dans l'élaboration de politiques ou de plans d'action

ORIENTATION 2 : EN 2023, LES INITIATIVES, PROJETS OU PRATIQUES INTÈGRENT DES EXPERTISES ET DES RESSOURCES EN DS DÉJÀ PRÉSENTES DANS NOS MILIEUX.

Améliorer nos connaissances et notre capacité d'intervention

- Formations pour les acteurs régionaux et locaux
- Rencontres d'échanges entre les acteurs locaux
- Partage d'outils
- Projet de jumelage sur la participation citoyenne

Partager notre vision et notre expertise auprès des organisations régionales et nationales

- Alliance pour la solidarité (PAGIEPS)
- PLI, CREVALE et Envolée 0-5
- G14
- RQDS
- Autres opportunités

ORIENTATION 4 : EN 2023, LA COHÉSION ET LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ENTRE LES ACTEURS RÉGIONAUX ET LOCAUX DONNENT LIEU À UN PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2023-2028 QUI FACILITE L'ACTION LOCALE.

Offrir des occasions d'échanges facilitant les partages et la création de liens entre les acteurs préoccupés par le DS :

- Rencontres d'échange sur les enjeux régionaux
- Animation du Comité régional en sécurité alimentaire (CRSEA)
- Politique régionale en développement social et son plan d'action

Organiser une veille intersectorielle sur les enjeux de DS avec les partenaires qui ont des expertises complémentaires

- Mise en place d'un comité d'analyse
- Mise à jour du tableau de bord sur la solidarité et l'inclusion sociale